MORRIS
LONGINES
TAVANNES
HORLOGERIE
DE PRÉCISION
29, Bld. Saad Zaghloul
Tél.: 21578. R. C. 20245

DIX-NEUVIEME SERIE No. 35

UN POUR TOUS — TOUS POUR UN

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT

Organe Officiel des Sociétés Suisses d'Egypte de Syrie et de Palestine

MERCREDI 2 SEPTEMBRE 1942

RÉDACTION, ADMINISTRATION et EXPEDITION : ALEXANDRIE, 30, Rue Salah el Dine. Tél. 29795.

Adresse Télégraphique «HELVE»

AU CAIRE: ADMINISTRATION ET PUBLICITE 22, Rue Kasr El Nil — Téléphone No. 40938

Crédit Immobilier Suisse - Egyptien
Société Anonyme
CAPITAL : Actions 1.884.500 Fr. Suisses
Obligations 1.845.000 Fr. Suisses
Siège Social: GENEVE
Siège Administratif: LE CAIRE
8, Rue El-Cheikh Aboul Sebaa— Tél.: 49754.
R.C. 12633 Caire
LOCATION OU GESTION DE DOMAINES AGRICOLES EN BASSE et HAUTE EGYPTE
GESTION D'IMMEUBLES au CAIRE et à ALEXANDRIE

CHRONIQUE NATIONALE

Pour que l'agriculture suisse puisse avoir les travailleurs qui lui sont indispensables

Dessin de M. Maurice Bouvier

Les raisons de l'exode des campagnes vers les villes «tentaculaires» on fait l'objet de trop d'études pour qu'il soit nécessaire d'y revenir ici. Une constatation s'impose: la terre a besoin de bras; cette terre, notre sol suisse, dont le plan Wahlen cherche à mettre en valeur la moindre parcelle, souffre du manque de main-d'œuvre. Elle a besoin non seulement de paysans de métier, d'hommes formés par la pratique et les écoles d'agriculture mais également, mais surtout, de travailleurs non qualifiés et notamment de jeunes auxiliaires auxquels on puisse confier ces besognes secondaires que sont le balayage de la cour, des écuries, la garde du bétail, les travaux du marché, la cueillette des fruits et, à l'époque des foins ou de la moisson, la fourche ou le râteau. La terre a besoin de bras; le général a souligné la gravité de ce problème lorsqu'il invita la jeunesse suisse à collaborer avec les paysans. De cet appel devait naître l'organisme de *l'Aide à la campagne* qui est actuellement placé sous le contrôle du Département de l'instruction publique *de chaque canton*. Il ne peut évidemment s'agir pour l'écolier ou pour l'étudiant d'abandonner ses études, l'aide qu'il peut fournir n'a donc qu'un caractère *temporaire*. Il fallait donc trouver d'autres solutions.

Or, l'on constate que 60-70,000 enfants quittent chaque année nos écoles. De ce chiffre, la moitié seulement entrent au gymnase ou en apprentissage dans l'artisanat, le commerce, l'industrie. Quant aux autres jeunes gens, ils se trouvent immédiatement aux prises avec l'existence et cherchent à s'embaucher comme travailleurs mi-qualifiés ou non qualifiés (aides-maçons, employés subalternes, manœuvres, journaliers, etc.). Pourquoi donc ne pas tenter d'orienter une partie de ce lot vers l'agriculture? Cette solution résout le problème et sert aussi bien l'économie que l'avenir de notre jeunesse.

L'Association suisse pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis, les Amis du jeune homme, les Amis de la jeune fille, les offices de placement de l'Eglise nationale et les offices catholiques des mineurs sont acquis à cette idée. Groupant leurs efforts, ils se sont adressés à «Pro Juventute» pour organiser la propagande et le plan d'action du *Service de campagne*.

De son côté, l'Union syndicale suisse s'adressait également à «Pro Juventute» pour lui demander son appui en faveur du mouvement *L'Année à la campagne*, mouvement qui s'inspire des mêmes considérations et poursuit les mêmes buts que le «Service de campagne», ne s'en différencie que par la durée du stage. Les institutions qui lancèrent ces initiatives s'occupent donc de placer des jeunes gens dans des familles des paysans pratiquant la religion de leurs pupilles, contrôlent leur activité et interviennent en cas de malentendu ou de litige entre les deux parties.

Pour prix de son travail, le garçon de ferme est nourri, blanchi, logé, il reçoit quelque argent de poche et, pour peu que son stage soit d'une certaine durée, est au bénéfice d'une assurance maladie-accidents. L'agriculture d'une part, la jeunesse de l'autre trouvent toutes deux leur avantage dans cette combinaison. L'agriculture trouve ainsi la main-d'œuvre qui lui est nécessaire et la jeunesse acquiert des notions pratiques, qui plus est, elle «se fait une santé». Et c'est là que l'on réalise pleinement le caractère à la fois social et moral de la solution. Le jeune homme de 15 ans qui, son école terminée entre en usine, est encore trop jeune physiquement pour supporter, sans préjudice physique et moral, les effets d'un travail continu, éprouvant et monotone. Un stage d'un an à la campagne le fortifie et l'incite en outre à mûrir ses projets d'avenir.

D'autres associations, en particulier les sociétés rurales de nos cantons, se préoccupent également de trouver des aides aux paysannes accablées de travaux du fait que leur mari, leurs fils sont au service militaire, Citons par exemple le cas d'une jeune femme, épouse d'un grand éleveur de l'Oberland qui, lors de la mobilisation générale, se trouva secondée par un seul petit valet de 15 ans, dans l'obligation de faire face à l'administration d'un domaine et l'entretien d'un cheptel bovin et porcin auxquels 11 hommes se trouvaient employés. Les jeunes filles qui consentent à donner leur aide aux paysannes y trouveront également leur profit, par le nombre de choses pratiques qu'elles ne manqueront pas d'apprendre. *Stage pratique et aide aux paysannes surchargées* s'intitule cette initiative.

A côté de ces volontaires pour les champs que l'on veut enrôler, la commission des apprentis de la Société d'agriculture suisse, en étroite collaboration avec l'Association suisse pour l'orientation professionnelle, veut former des soldats de la paysannerie. Leur école de recrues sera *l'année d'apprentissage agricole*. Cette institution offre de nombreuses possibilités de perfectionnement. Elle permet de combiner divers métiers: ouvriers agricoles de qualité, laitiers, charretiers, aviculteurs. Elle est en un mot la meilleure base pour la profession de caractère agricole que l'apprenti embrassera par la suite, qu'il se destine à devenir maréchal-forgeron, maçon, charpentier, boucher, jardinier, fromager, serrurier du bâtiment voire cuisinier. La double profession est un facteur économique très intéressant dans les circonstances actuelles; rien n'empêche d'ailleurs que l'on trouve à combiner une année d'apprentissage agricole avec l'apprentissage professionnel d'un des métiers ci-dessus mentionnés. Ce mouvement attend de chaque office d'orientation professionnelle qu'il lui donne deux inscriptions au minimum et a pu ainsi obtenir au *printemps 1941, 500 contrats d'apprentissage agricole*, car les apprentis sont au bénéfice d'un contrat et leur stage terminé reçoivent de leur patron, un certificat. Certes celui qui veut souscrire aux conditions requises doit témoigner de nombreuses qualités: avoir une constitution saine et robuste, capable de résister aux intempéries et de supporter de gros travaux, avoir de l'intérêt pour les phénomènes de la nature, l'amour des bêtes, l'amour du sol, une grande activité liée à des besoins modestes, une formation scolaire primaire ou secondaire et enfin un caractère bien trempé.

A ces différents mouvements qui tentent une collaboration sincère, il faut encore ajouter celui, lancé par l'Office suisse pour les professions féminines, en faveur de *l'apprentissage ménager rural*, qui est au «stage pratique et à l'aide aux paysannes surchargées» ce qu'est «l'Année d'apprentissage agricole» au «service de campagne». Toutes ces initiatives visent au même but: rendre à l'agriculture cette main-d'œuvre qui lui est indispensable et donner une force nouvelle à cette classe des paysans dont le prince Sixte de Bourbon disait: «Paysans, tous seigneurs».

Jean-Louis CLERC

A NOS LECTEURS

Le «Journal Suisse» est mis à la poste le mercredi matin. Des retards, tant au Caire qu'à Alexandrie, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous signaler toutes irrégularités dans la distribution.

LETTRE DE SUISSE

L'ECONOMIE DE GUERRE EN SUISSE : SES TACHES ET SES DIFFICULTES

Il nous paraît bon de revenir aujourd'hui à l'exposé si riche en substance que sous les auspices de la Nouvelle société helvétique et de la Chambre de commerce de Genève, M. Paul Renggli, chef de l'Office fédéral de guerre pour l'industrie et le travail, a fait sur «L'économie de guerre en Suisse» (et était le titre de ces commentaires).

On ne se rend pas bien compte souvent, dans le public, des raisons qui dictent aux autorités fédérales certaines mesures impopulaires et ce sont ces raisons que le conférencier s'efforça de faire comprendre en décrivant la situation économique actuelle de notre pays.

Jusqu'au XVIIIme siècle, la Suisse, formée avant tout de paysans, se suffisait à elle-même. Mais au siècle dernier, elle devint grâce à son industrie de produits de haute qualité et malgré le manque de matières première, un pays d'exportation. Cela lui permit d'importer de l'étranger toutes les céréales et les matières dont elle avait besoin et la population s'habitua à un niveau de vie très élevé. On voit les difficultés qu'a nécessairement causées l'état de guerre dans une économie principalement basée sur ces échanges. C'est pourquoi le premier soin de la Suisse fut de s'efforcer de maintenir autant que possible l'exportation et l'importation.

Avant la guerre, nos autorités s'assignèrent trois tâches: créer les organisations indispensables pour diriger l'économie du pays; traiter avec les nations voisines pour que la Suisse puisse conserver ses transports surtout outre-mer; enfin, augmenter les approvisionnements sans toutefois viser à l'autarcie, car dans un petit pays, il n'est pas opportun d'accumuler normalement des stocks trop importants. C'est ce dernier point qui a fait l'objet des plus vives critiques. Constatons d'abord que la Suisse a déjà traversé une année de guerre sans trop souffrir de la pénurie de marchandises. Il faut faire une réserve concernant les carburants liquides. En période normale il n'en existait aucun stock; on a reproché aux autorités d'avoir pris juste avant la guerre des mesures trop limitées; mais on oublie d'autres aspects du problème: des stocks trop considérables auraient nécessité des constructions coûteuses qui auraient demandé beaucoup de temps et il en serait résulté un renchérissement du prix de la benzine déjà en temps de paix.

Au moment où fut déclarée la guerre, la Suisse dut faire face à trois nouvelles tâches: maintenir autant que possible l'exportation et l'importation; intensifier la production intérieure; assurer une répartition équitable des denrées devenues plus rares. Jusqu'au mois de mai 1940, la situation ressembla en tout point à celle que la Suisse connut au cours de la dernière guerre. Il subsista encore bien des possibilités d'échange avec les belligérants, à une échelle réduite, sans doute, mais d'une manière régulière. A cette date, tout fut bouleversé par l'invasion des Pays-Bas et de la Belgique puis par l'entrée en guerre de l'Italie et l'effondrement de la France. L'économie suisse passa pratiquement sous le contrôle de l'Axe et l'Angleterre manifesta à son égard une méfiance compréhensive. Cette situation empira encore lorsque la Grèce fut attaquée à son tour, car les bateaux neutres battaient pavillon grec.

Il ne restait plus d'échange possible qu'avec les Balkans, où les besoins des pays de l'Axe passent avant les nôtres et où les transports terrestres sont lents et compliqués, et par l'intermédiaire des ports du Portugal. Mais là encore, les transports à travers l'Espagne sont rendus difficiles pour toutes sortes de raisons techniques. La Suisse fut alors acculée à adopter une politique d'autarcie et obligée d'intensifier la production indigène.

Dans ce sens, l'effort principal doit avoir lieu dans le domaine de la production agricole pour obtenir du blé, des pommes de terre et des légumes. A cet effet, on prévoit que les paysans seront en grande partie libérés du service militaire où ils seront remplacés par des citadins. Pour compenser les vides laissés autrefois par l'exode des ouvriers qui quittèrent les campagnes et vinrent travailler dans les usines, une partie de ces citadins seront employés de nouveau dans les champs.

Dans le domaine de l'industrie, on envisage des productions nouvelles notamment pour suppléer au manque de laine et de coton. On fabriquera de la laine artificielle jusqu'à présent dédaignée par les acheteurs suisses. Les carburants de remplacement seront tirés du bois pour les camions, du charbon de bois pour les camionnettes et du carbure de calcium pour les petites voitures.

On met aussi sur pied un vaste programme d'utilisation des déchets, activité délaissée parce que peu rémunératrice en temps de paix. Une première méthode consistera à exiger la remise de l'objet usagé au moment où on le remplace par un nouveau comme cela se fait déjà pour le caoutchouc. A cela, il faudra ajouter des entreprises spécialisées de ramassage pour le bon fonctionnement desquelles on devra faire appel à la collaboration de toute la collectivité. Les meilleurs résultats ont été obtenus jusqu'à présent par Bâle-Ville, Soleure et Zurich.

Mais la tâche la plus ingrate, c'est la répartition équitable des denrées car c'est là qu'il s'agit d'imposer quelques privations et, sur ce point, les Suisses manifestent qu'ils ont le plus vif sentiment de la justice distributive. Pour les denrées alimentaires, la chose est relativement facile car les rations nécessaires à chacun peuvent être calculées. Mais il est moins aisé de trouver une base équitable de répartition pour les produits industriels. Les besoins de textile, par exemple, sont très différents selon les milieux. Il en est de même pour les carburants. Un classement a été établi pour ceux qui sont autorisés à se procurer de la benzine. Les autres auront le droit de recourir. En ce qui concerne les combustibles on a choisi comme base la consommation antérieure. Sans doute ce critère n'est-il pas toujours très juste. Cependant, il est bien difficile d'en trouver un autre. L'essentiel est de réaliser des économies et à ce point de vue on peut dire que toutes les mesures prises pour limiter les heures d'ouverture des entreprises ont permis de diminuer notre consommation de 15% environ.

Chose curieuse, les offices fédéraux se sont efforcés de rester fidèles à l'esprit du fédéralisme en n'imposant pas brutalement des mesures uniformes à tous les cantons et en essayant de tenir compte des conditions particulières à chacun mais ce sont les représentants de certains cantons qui se sont élevés contre cette diversité en la qualifiant d'injustice.

Il est probable, conclut M. Renggli, que la situation économique de la Suisse nous imposera des sacrifices encore plus lourds si la guerre se prolonge; en tout cas, les offices fédéraux accompliront leur tâche avec la plus grande équité possible et en faisant passer les besoins strictement nécessaires de l'armée et de la population civile avant ceux dont la satisfaction n'est pas absolument indispensable.

PROBLEMES SUISSES

Les pierres du foyer

L'unanimité et l'empressement des concours dont se réjouissent les responsables de l'actuelle campagne pour la famille sont l'indice d'un état de choses qui préoccupe à juste titre les gens dont le jugement est resté sain. Et, Dieu merci, ils sont encore nombreux dans notre pays les hommes et les femmes qui ont su résister à l'intoxication d'un prétendu modernisme qui n'est à beaucoup d'égards qu'une pitoyable régression.

Si nous leur demandions à quoi ils attribuent la santé morale qu'ils ont réussi à garder, il est à peu près certain que la plupart, sinon tous, en feraient remonter le mérite à la famille au sein de laquelle ils ont grandi, à l'atmosphère qu'ils y ont respirée, au foyer dont le climat les a trempés pour la vie. Ils sont d'autant plus affligés de voir que sous ce rapport les générations qui montent sont moins bien partagées et ne peuvent, pour prendre leur élan, partir d'une plate-forme familiale de la même solidité. Il est donc grand temps de remédier à une désaffection dont les conséquences, déjà trop nombreuses et trop graves, ne tarderaient pas à devenir catastrophiques.

Les causes du mal sont multiples. Il en est d'anciennes, qui de tout temps ont plus ou moins sévi et provoqué des naufrages. Union conjugale, paternité, maternité, éducation, filiallité, sont en effet parsemées d'écueils, dont les plus redoutables sont inhérents à l'égoïsme humain, l'ennemi par excellence de toute communauté, à commencer par celle que l'amour seul rend viable.

Mais ce qui jadis fut plutôt accidentel, et de plus voilé ou atténué par la force des traditions, a pris de nos jours les proportions d'un mal épidémique dont tous les pays sont plus ou moins atteints. Si humiliante et si invraisemblable qu'elle soit, la vérité nous oblige à avouer que la Suisse est parmi les plus menacés. La courbe ascendante des divorces — 12% ou un toutes les trois heures — la courbe descendante de la natalité, sont avec beaucoup d'autres signes, les indices d'une grave désagrégation des pierres du foyer familial.

Constater le mal est plus facile que d'en trouver les remèdes. Car s'il a des causes de nature morale qui ne datent pas d'aujourd'hui, il en a qui relèvent du caractère même de la vie moderne. Vitupérer celle-ci ne sert de rien. En se développant et en se ramifiant à l'infini, la vie sociale a nui à la vie de famille. On ne saurait cependant prétendre qu'en elle-même cette vie sociale soit un mal. Il n'y a rien que de légitime dans le besoin des humains de voir des semblables, de former avec eux des groupements politiques, littéraires, artistiques, sportifs ou... religieux. Cela est si vrai que les Eglises et les associations chrétiennes n'ont pu éviter de créer d'innombrables unions ou sociétés, d'ailleurs excellentes, voire nécessaires, dont les réunions sont pour leurs membres autant d'occasions de quitter le foyer. Notre jeunesse, en particulier, est sollicitée de tous côtés, tout autant du bon que du mauvais côté.

Que l'on ajoute à cela la passion du sport, les ruées dominicales vers les pentes neigeuses, les belles randonnées en bicyclette, les camps de toute espèce, et l'on comprendra que le foyer ne soit souvent plus guère qu'une hôtellerie de passage où l'on se retrouve quelques instants pour s'en aller tôt après à ses devoirs ou à des plaisirs. Il en résulte fatalement que les membres de la famille vivent moins ensemble, sont plus dispersés, se connaissent moins, s'aiment moins et ne forment plus ce tout qui s'appelle un foyer.

Il y a donc un problème de la famille. Celle-ci est indispensable à la vie sociale, mais cette dernière, par son évolution, sape la première. Comment sortir du cercle vicieux?

On préconise toutes sortes de remèdes. On réclame entre autres des mesures d'ordre économique, une amélioration des conditions de vie pour les familles nombreuses. Il y a certes quelque chose à faire dans ce domaine. Mais cela ne suffira pas à restaurer la vie familiale. L'Etat doit faire et fera ce qu'il pourra. Mais il y aurait danger à trop s'avancer dans cette direction. Car dans les pays où l'Etat se mêle de susciter une procréation abondante et de faire de force le «bonheur» (?) des familles, il ne réussit qu'à se substituer à ces dernières et à les dépouiller de leur autorité. Le remède est de ceux qui tuent le malade. Nous avouons très franchement notre scepticisme quant à l'efficacité des mesures légales. Elles ont leur utilité en tant qu'auxiliaires, mais ne donneront ou ne rendront à une famille malheureuse ce quelque chose d'unique qui fait du foyer le lieu prédestiné du bonheur, un sanctuaire de chair et d'esprit où les hommes sont appelés à découvrir les plus saintes réalités de ce monde.

Disons les choses comme elles sont: les pierres du foyer se désagrègent parce qu'elles ne sont plus unies entre elles par le ciment de l'amour. Et par amour, nous n'entendons ni l'attirance sexuelle, toujours éphémère, ni la voix du sang, trop peu spirituelle; mais l'amour fait de renoncement, d'oubli de soi, d'abnégation, de sacrifices librement consentis pour le prochain le plus proche. Tout est là et tout dépend de là.

Le malheur, c'est d'avoir transposé sur le plan familial les trop fameux droits de l'homme... et de la femme... et de l'enfant. Des droits, toujours des droits! A ce régime-là, il est fatal que la famille périclite. Quand des conjoints en viennent à invoquer leurs droits, il y a déjà bien du mal. Et n'en déplaise à nos honorables lectrices, un certain féminisme a autant à se reprocher à cet égard que le classique égoïsme masculin. L'individualisme anarchique, en un mot, est mortel pour la famille, qui est par excellence le domaine de l'amour. Or, l'amour ne connaît que ses devoirs et, pour lui, ce ne sont pas des devoirs, des obligations mais des joies.

Pour y remédier, nous ne voyons qu'un moyen: c'est que chacun, du haut en bas de l'échelle sociale, dans chaque famille, encore saine ou près de se disloquer, se livre à un courageux examen personnel et se demande: qu'ai-je été, que suis-je pour ma femme, pour mon mari, pour mes enfants, pour mes frères et soeurs? A qui ai-je pensé avant tout? Pour qui ai-je vécu?

Se poser cette question, c'est poser le pied sur le seul terrain qui offre à la vie de famille un fondement solide, celui de la piété chrétienne, qui demande au Dieu de l'Evangile du Christ l'inspiration du seul amour capable de cimenter les pierres du foyer de manière à lui permettre de résister soit à l'ennemi du dedans, soit aux vagues de la vie moderne. Dieu présent, dès les fiançailles et jusqu'au terme du voyage en commun, à travers ses péripéties heureuses ou malheureuses: voilà le secret.

Or, cela ne peut être, de la part de chacun que le fait d'une décision personnelle, peut-être coûteuse ou même héroïque dans certaines circonstances. Est-ce cependant payer d'un prix trop élevé la vie saine et belle que le Créateur a voulu faire jaillir de la famille? Nous ne le pensons pas. *EMILE MARION.*

LA VIE LITTERAIRE EN SUISSE ALLEMANDE

Essais et souvenirs

Il s'agit de deux minces volumes, aussi différents que possible par leur contenu, et qu'il serait absurde de présenter dans le même feuilleton s'ils ne possédaient en commun une vertu d'élégance qui réjouit le lecteur extraordinairement. De ce genre d'ouvrages, on ait qu'ils sont précieux, et cela, bien entendu, dans le sens favorable du terme. On les place sur le rayon de ceux qui se peuvent relire; dont une page, lentement dégustée, vous rend satisfait de l'auteur autant que de vous-même, de votre capacité de comprendre autant que de son art de formuler.

Dans une nouvelle de Gottfried Keller il est un plaisant individu qui a essayé tour à tour du feuilleton, de la nouvelle, de l'épître, de je ne sais quoi encore, «et c'est pour cette raison, dit l'auteur, que souvent il affirmait avoir les dispositions naturelles d'un essayiste». M. Fritz Ernst se distingue du tout au tout de ce personnage. Je crois bien qu'il n'a jamais tenté autre chose lui, que de l'essai. Toute son oeuvre tient en quelques minces volumes, d'aspect aimable, sans notes en bas de page, composés de deux ou trois ou cinq études d'histoire et de littérature, et où la plus solide érudition, que devine le lecteur attentif, tient à se dissimuler aux yeux du grand public.

En Suisse, je ne vois pas bien à qui comparer M. Fritz Ernst, si ce n'est à Carl-Jakob Burckhardt. Professeur, il évite — et je crois sans nulle peine — le ton doctoral. Rat de bibliothèque, et lecteur effréné des auteurs que personne ne lit, il ne se laisse aller à la citation que dans le cas d'absolue nécessité, n'ignorant pas que d'aligner trop de passages des livres qu'on a lus, «c'est une marque qu'on ne les a pas digérés, puisqu'on les rend comme on les a pris» (comme disait C. Perrault. Mais je m'excuse de citer). Conférencier, et parfois speaker à la radio, spécialiste de la question nationale, Fritz Ernst vous a une manière d'éviter l'actualité, la polémique, l'éloquence facile — tout en demeurant au coeur du problème, et en exprimant l'essentiel en peu de phrases — qui est proprement admirable. C'est un art à la fois très aristocratique et très effectif. Vous verrez cela spécialement dans un discours sur la Mission des petits États *(1), qui fut prononcé dans une assemblée pour rendre hommage à la résistance finlandaise. C'est tout au plus si la Finlande est une fois nommée. Vous le regrettez? Mais songez donc que ces pages, vous les pouvez relire aujourd'hui: elles sont aussi fraîches, aussi pertinentes qu'en l'hiver d'il y a un an. Et quoi qu'il arrive dans cet horrible monde, elles le seront demain et après-demain. L'essai intitulé Suisse et Allemagne est d'une extrême importance. Ernst y examine la question de «culture» en Suisse allemande, et le danger de provincialisme menaçant un peuple qui, pour des raisons d'ordre politique serait tenté d'oublier trop à quelle tradition intellectuelle il appartient de par sa langue.*

Il touche délicatement aux choses délicates, mais partout le patriote résolu se manifeste en même temps que le prosateur ingénieux et raffiné. Lisez plutôt son dernier essai sur les exigences qui se posent et se poseront à nous dans l'ordre militaire. Lisez-le jusqu'à ces derniers mots: «Wir werden von der Wiege bis zur Bahre der Eidgenossenschaft Soldaten oder überhaupt nicht sein».

« De tous les chants d'oiseaux, c'est celui du merle qui est entré au plus profond de moi. Il a enveloppé ma vie comme une arabesque de sons, et il a pénétré toutes mes oeuvres.

» De ces premiers matins de la plus petite enfance, il a survécu en voix claire de beauté éveilleuse de grands désirs, en promesse d'un monde plus pur, et toujours plus je me surprends à souhaiter que le chant d'un merle me puisse accompagner, comme dernière harmonie, à mon départ du monde ».

Et ces lignes encore:

« Devant la fenêtre où ma mère avait sa table à ouvrage, un vieux sapin envahissait le ciel. A sa pointe, chaque soir un merle chantait son dernier chant. La poitrine gonflée vers le couchant, le bec jaune béant comme en extase, il jetait ses phrases perlées dans la lueur déclinante. Et à chaque phrase un rire succédait. drôle, bref, du fond de la gorge, comme quand on se moque de soi même.

» Debout à la fenêtre, je chantais avec lui, non pas à haute voix, pour que l'on m'entendît, mais intérieurement, comme si j'étais le merle.

» Ciel du soir, disions-nous tous les deux, ciel du soir nous flambons comme toi; nous sommes tous deux la même chose que toi! (2) ».

CHARLY CLERC.

(1) C'est le titre même du volume: *Die Sendung des Kleinstaats* (éd. Atlantis, à Zurich)

(2) *Tiere in meinem Leben* (éd. Zollikofer, Saint-Gall).

(Suite en page 4).

Parmi les nôtres...

UN TRIPLE ANNIVERSAIRE

Les collaborateurs de la Maison Kupper se sont réunies jeudi dernier, pour célébrer, en toute simplicité mais en toute affectueuse gratitude, le triple anniversaire de leur chef, Monsieur Hans Kupper

M. Hans Kupper fêtait en effet le soixantième anniversaire de sa naissance, le quarantième de son arrivée en Egypte et le vingtième de la fondation de la Maison d'exportation de coton H. Kupper, qui succédait à la Maison P. Hahnloser & Co.

Nous savons que la modestie de M. Kupper serait offusquée si nous écrivions tout ce que nous savons de son dévouement, de sa générosité et tout ce que nous pensons des qualités qui l'ont placé au premier rang de ses compatriotes et de ses collègues.

Disons simplement que par son travail, son patriotisme et sa fidélité et l'idéal qui fut celui de sa jeunesse, M. Kupper nous demeure en exemple.

C'est dont de coeur que, nous associant pleinement à l'hommage émouvant qui lui fut rendu jeudi par chacun de ses collaborateurs, nous lui adressons également, ainsi qu'à Mme Kupper et à toute sa famille, nos félicitations et nos voeux en lui souhaitant de pouvoir demeurer parmi nous de longues années encore et de continuer à apporter à notre Colonie et à notre pays, l'appui de son expérience, de sa réputation et de son affection.

ECHOS

A PROPOS D'UNE RETRAITE

Nous avons parlé dans notre dernier numéro de la retraite de M. Fréd. Mourrisson. Nous lisons à ce propos dans le «Journal des Tribunaux Mixtes» :

M. Frédéric Nourrisson, Greffier notaire au Tribunal d'Alexandrie, atteint par la limite d'âge, vient de faire valoir ses droits à la retraite.

Son curriculum vitae se résume ainsi: expéditionnaire le 31 Octobre 1903, Commis-greffier le 4 Novembre 1908, Greffier le 3 Novembre 1917, Greffier-notaire le 1er Avril 1921.

Ces quelques lignes disent assez une brillante carrière mais n'indiquent pas la place qu'à occupée M. Fred Nourrisson dans le monde judiciaire: il y personnifia une charge.

La lumière qui éclaira son labeur longtemps lui parvint de trois hautes fenêtres en pans coupés, séparées par une étroite maçonnerie, et qui donnaient à son cabinet l'aspect d'une lanterne: «mon fanous!» c'est ainsi qu'il le désignait lui-même. Car ce parfait fonctionnaire, qui est au surplus un esprit délicat et un humaniste délicieux, se trouve, si l'on peut dire, triplé d'un humoriste, ce qui ne gâta jamais rien.

Vingt et une années durant, il donna pleine et entière mesure de la compétence que lui octroyait l'art. 33, Titre 1er, du Règlement d'Organisation Judiciaire: «Les conventions, donations et les actes de constitution d'hypothèques ou translatifs de propriété immobilière, reçus par le Greffier du Tribunal de première instance, auront la valeur d'actes authentiques».

Les «conventions», y est-il dit. Il nous chagrina vraiment — telles étaient la souriante maîtrise, l'aisance souveraine dont M. Fred Nourrisson agrémentait et ennoblissait tout ce qui touchait à son ministère — que l'acception de ce vocable ne fût point totale: dispositions testamentaires, contrats de mariage et constitutions de dot, autant d'actes qui, étant du domaine du statut personnel, échappèrent. hélas, longtemps au style régence dont il faisait et fait toujours son ordinaire.

(Lire la suite en page 4)

NOUVELLES DE SUISSE

LE CANAL DU RHONE AU RHIN

Berne, 28 août.— On se souvient que, l'an dernier, le Conseil fédéral avait décidé de proposer à la France une reprise des pourparlers relatifs à l'aménagement du Rhône entre Lyon et le territoire suisse, afin de pouvoir se décider lui-même au sujet de la construction éventuellement d'un canal du Rhône au Rhin. Le rapport de gestion du Conseil fédéral nous apprend que le gouvernement français a répondu qu'il préférait attendre que la paix fût rétablie et la situation redevenue normale pour reprendre ces pourparlers. On sait du reste, en particulier par les déclarations publiques d'une haute personnalité française, que la liaison par la Saône garde de nombreux partisans chez nos voisins.

Toutefois, il faut admettre que le Conseil fédéral ne se laissera pas décourager et qu'il reprendra ses démarches en temps plus opportun. En effet, il a décidé d'augmenter, pour les années 1942, 1943 et 1944, sous réserve de ratification par les conseils législatifs, la subvention annuelle à l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin de 2.000 à 15.000 francs. C'est assez dire que l'on entend pousser les travaux préparatoires, afin d'être en mesure de négocier utilement et de présenter des propositions fermes, quand les temps seront venus.

UNE FEMME GREFFIER AU TRIBUNAL CANTONAL

Bâle 28 août — Mademoiselle Elly Furler, de Ziefen (Bâle-Campagne), avocate, secrétaire de la 11e chambre civile du Tribunal cantonal bernois, a été nommée greffière du Tribunal cantonal, à la place de M. G. Eggen, devenu directeur du Registre foncier fédéral.

C'est la première fois qu'une femme occupe ces hautes fonctions judiciaires.

EXPOSITION DE LA MODE

Berne, 28 août.— Parmi les événements économiques qui ont marqué la semaine écoulée, il faut mentionner les manifestations textiles de la mode, organisées par l'office suisse d'expansion commerciale, mercredi et jeudi dernier à Genève.

Il s'agissait de présenter au public suisse et plus particulièrement aux spécialistes de ces questions, non seulement quelques-unes des créations les plus originales de la Mode suisse pour l'hiver, mais de faire admirer les matières dont ces créations sont faites.

Les organisateurs de ces manifestations voulaient montrer ce que l'industrie textile suisse produit et la façon dont la mode peut mettre en valeur cette production extrêmement variée.

Les mêmes manifestations auront lieu à Berne, puis à Zurich.

SUSPENSION DE LA VENTE DU BEURRE DE MARQUE

Berne, 28 août. — L'Office de guerre pour l'alimentation communique que comme il est important de constituer des stocks de beurre pour l'hiver, la section du lait et des produits laitiers de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation a décidé à partir du 27 août la suspension temporaire de toutes les livraisons de beurre spécial et de marque au commerce du détail, étant donné qu'il se conserve mieux que le beurre ordinaire. Quant au beurre des fromageries, il peut être acquis comme par le passé, car il doit être consommé plus rapidement.

Le beurre spécial et de marque apparaîtra dans le commerce dès que les possibilités actuelles auront été épuisées.

UNE NOUVELLE HALLE POUR LA PROCHAINE FOIRE SUISSE D'ECHANTILLONS

Bâle, 28 août.— Le Conseil d'administration de la Foire suisse d'Echantillons de Bâle, vient de décider la construction d'une nouvelle halle d'une superficie de 2.000 mètres carrés, et d'un coût de 710.000 frs.

LE PROBLEME DES REFUGIES

Berne, 29 août — La Conférence des directeurs cantonaux de Justice et Police s'est réunie à Lausanne.

Le principal objet à l'ordre du jour fut la question des réfugiés qui affluent depuis quelques semaines, de plus en plus nombreux dans notre pays.

Le Chef du Département fédéral de Justice et Police, M. de Steiger, complétant le communiqué officiel publié à l'issue des délibérations, releva que les frontières suisses ne peuvent être ouvertes à tous. Aucune décision ne peut être prise sans l'assentiment des autorités fédérales et cantonales qui se trouvent touchées directement. Il ne faut pas oublier qu'il ne s'agit pas seulement d'accueillir les réfugiés, mais aussi de les nourrir et de les loger, pour un temps plus ou moins long. C'est pourquoi il est nécessaire d'observer une certaine prudence qui n'exclue pas tout sentiment d'humanité. Toutefois les autorités sont disposées à examiner chaque cas particulier. Mais on ne peut accepter tous ceux qui sont entrés clandestinement dans le pays.

On s'achemine, dans cette affaire délicate, qui implique des intérêts suisses importants, vers un renforcement de la surveillance de nos frontières.

Les autorités fédérales, d'entente avec les cantons directement intéressés, donnent toute l'attention nécessaire à ce délicat problème afin de concilier le point de vue humanitaire et l'intérêt national.

SUISSE ET LIECHTENSTEIN

Berne 29 août.— On a annoncé déjà que la Suisse avait conclu un accord avec le Liechtenstein au sujet de la police des étrangers: la convention a été signée par le chef du Département politique fédéral et le chef du gouvernement de la principauté.

Tous ceux qui ont suivi d'un peu près l'évolution des relations entre les deux pays ont enregistré avec une vive satisfaction la conclusion de cet accord. Depuis le traité d'union douanière de 1923, des voix toujours plus nombreuses s'étaient fait entendre au Liechtenstein pour demander que l'on écarte tous les obstacles qui empêchent que les deux territoires n'en fassent plus qu'un point de vue économique. Or, le principal obstacle résidait dans le fait qu'au Liechtenstein la main-d'oeuvre est en surabondance et que, pendant les années de crise économique, nos offices cantonaux du travail ont tenu de moins en moins compte de cette situation. Cela mit notre voisin dans une situation des plus critiques. Il chercha à remédier à la situation en mettant en chantier de grands travaux publics. Mais les travaux de ce genre représentent une lourde charge financière pour un pays, — à plus forte raison pour le Liechtenstein, — et ne constituent qu'un palliatif. A la longue, la situation fût devenue intenable. Le nouvel accord va créer une situation toute différente sur le marché du travail au Liechtenstein, du fait que les ouvriers de la principauté pourront désormais trouver du travail en Suisse, — la réciproque étant naturellement admise. Les habitants de la principauté se montrent donc très satisfaits de cet accord, qui leur permettra d'envisager l'avenir avec plus de confiance.

Du côté suisse, on sera également heureux de cette satisfaction donnée à un pays auquel nous sommes liés par une amitié étroite.

SURVOL DU TERRITOIRE SUISSE PAR DES AVIONS DE NATIONALITE ETRANGERE

Berne, 29 août. — On communique officiellement que la nuit dernière entre deux heures et trois heures du matin, des avions étrangers de nationalité inconnue, ont erré sur de courtes distances dans notre espace aérien de la frontière nord.

L'alarme fut donnée dans diverses localités, principalement à Bâle, Zurich et à Olten.

L'AUGMENTATION DES PRIX DU LAIT ET DE LA VIANDE

Berne, 29 août.— Le Grand Comité de l'Union suisse des paysan a pris une résolution qui est sujette à un grand retentissement dans le pays.

Prenant position dans la question des prix des produits agricoles, l'une des plus aiguës en ce moment, le Comité demande l'autorisation immédiate d'augmenter le prix du lait de 2 centimes par kilo, et celui de la viande de 20 centimes par kilo de boucherie.

UN GROS INCENDIE DETRUIT PLUSIEURS MAISONS

Berne, 29 août.— Un gros incendie a éclaté dans le village valaisan de Siniese au-dessus de Sion.

Quatre maisons ont été détruites, et sept familles se trouvent de ce fait, sans abri.

A LA SOCIETE PEDAGOGIQUE ROMANDE

Berne, 29 août.— La Société pédagogique romande a tenu son assemblée générale cette après-midi à Genève.

Elle a été consacrée à la discussion du rapport de M. Paul Diétli, sur le problème suivant: «Comment préparer la jeunesse suisse à ses devoirs civiques.

Puis les congressistes visitèrent le Musée rétrospectif qui se tient au Musée d'Histoire, et l'exposition du Bureau international d'éducation.

Ce soir ils assisteront à une représentation spéciale, intitulée «La voix des siècles», au Grand Théâtre spécialement créé pour commémorer le deuxième millénaire de la ville de Genève.

AU CONSEIL D'ETAT SAINT-GALLOIS

St-Gall, 29 août.— Etant donné la hausse du coût de la vie, le Conseil d'Etat St.-gallois a décidé d'accorder au personnel cantonal, une allocation extraordinaire d'automne, évaluée à 30% de l'allocation ordinaire de vie chère, octroyée en 1942.

LA PROCHAINE FOIRE SUISSE D'ECHANTILLONS

Bâle 29 Août.— La direction de la Foire suisse d'Echantillons de Bâle après un concours entre plusieurs artistes, vient de choisir le motif de son affiche de propagande pour la manifestation de l'an prochain, et qui aura lieu du 1er au 11 mai.

Cette affiche a pour motif principal une robuste chaine de maillons solidement forgée. C'est là un symbole pour l'économie suisse. Réaliser l'union pour tenir, tout en conjuguant les efforts de tous afin de constituer un anneau solide dans l'ordre économique mondial.

A LA SOCIETE SUISSE D'HISTOIRE DE L'ART

Berne, 30 août.— La Société suisse d'Histoire de l'Art a tenu ses assises annuelles cette après-midi à Genève.

Les participants furent reçus par les autorités cantonales et municipales.

La Société a pris un développement réjouissant du fait de la publication des ses ouvrages.

VOTE EN FAVEUR DES AMELIORATIONS FONCIERES

Soleure, 30 août.— Le peuple soleurois a approuvé avec une forte majorité les projets d'amélioration foncière qui est évalué à 10.000.000 de frs.

REUNION DES MEMBRES DE LA SOCIETE SUISSE DES OFFICIERS

Fribourg, 30 août. — A Fribourg s'est tenue l'assemblée extraordinaire de la Société suisse des Officiers.

Le nouveau comité central est constitué par la Société des Officiers du canton de Thurgovie pour la période allant de l'automne 1942 au printemps 1946.

Celui-ci succède à la Société cantonale vaudoise.

Le nouveau président est le Col. Honniger, qui remplace le Col. Robert Milland de Lausanne.

LE DISCOURS DE M. DE STEIGER

Berne, 31 août — M. de Steiger, Chef du Département de Justice et Police a prononcé une allocution devant 6.000 jeunes gens et jeunes filles réunis à Zurich dans un Congrès.

Le magistrat, commentant le mot d'ordre «résister», a déclaré que la force de résistance d'un peuple ne se manifeste pas seulement dans l'aspect extérieur, mais dans la volonté et la fermeté intérieure.

La maîtrise de soi, une attitude correcte, en toutes circonstances sont une sécurité non seulement pour l'individu, mais pour la nation tout entière.

En politique extérieure comme dans le domaine militaire, le jeune Suisse apprend à penser et à se conduire en toute indépendance. Mais une fois la décision prise par la majorité des citoyens, il doit se soumettre.

La force et la fermeté individuelles doivent s'ordonner dans la collectivité.

Une résistance bien ordonnée compte sur les forces existantes et ne les gaspille pas. Cependant toute résistance individuelle ou collective ne sont efficaces que si elles sont accompagnées par la protection divine.

Ces paroles ont fait une profonde impression sur les jeunes auditeurs de M. de Steiger.

LA 20e. JOURNEE DES SUISSES A L'ETRANGER

Berne 31 Août. — Le 12 et 13 Septembre aura lieu à Neuchâtel, la 20e Journée des Suisses à l'étranger, organisée par le Secrétariat des Suisses à l'Etranger, de la N.S.H.

Plusieurs personnes éminentes prendront la parole sur le rôle de la Suisse et des Suisses à l'étranger.

A l'assemblée des Délégués, le problème concernant la jeunesse suisse sera discuté, ainsi que diverses questions intéressant plus particulièrement les Colonies suisses de l'étranger.

DERNIERES NOUVELLES

LE COMMERCE DU FROMAGE

Berne, 2 septembre : On communique officiellement :

Le commerce du fromage est réglementé à nouveau depuis le 1er septembre 1942, et l'on sait que l'Union suisse du commerce du fromage vient d'être transformée en un Syndicat de l'Economie de guerre.

Les dispositions régissant la nouvelle organisation sont déjà entrées en vigueur. Elles remplacent l'ancien système existant des quotes-parts.

Le Département de l'Economie publique a également donné des instructions obligatoires pour fixer dans le cadre du syndicat les contingents de marchandises et les droits des fédérations laitières ainsi que pour réglementer le commerce indigène du fromage à tous les stades.

Cette réglementation est appelée à se substituer au régime de la ristourne appliquée naguère.

Chargé également d'assurer l'approvisionnement du pays en fromage, le nouveau syndicat assume toutes les tâches qui lui sont confiées par les autorités et qui ont trait à la production, aux importations et aux exportations, à la répartition, à l'emmagasinage, au transfert, au commerce, au rationnement et à l'emploi du fromage et des produits laitiers du même genre.

LES ATTRIBUTIONS DE CARBURANTS DE REMPLACEMENT

Berne, 2 sept. : L'Office de guerre pour l'Industrie et le Travail publie le communiqué suivant :

La section de la production d'énergie et de chaleur, vient de fixer les rations normales des carburants de remplacement pour la période allant du 1er septembre au 30 novembre, aux mêmes quantités que pour la période précédente.

Le même office communique que le Bureau des mines interdit aux producteurs de charbon indigène, anthracite, du Valais, lignite, charbon feuilleté, de livrer des produits dont la teneur en cendre dépasserait 50 %.

POUR LA PROTECTION DES FORETS

Berne, 2 sept. : La Société forestière suisse a tenu son assemblée à Baden.

Les délégués consacrèrent la plus grande partie de leurs travaux à la question du défrichement des forêts.

Une décision a été votée dans laquelle l'assemblée constate que tout en étant consciente du sérieux de notre situation alimentaire, elle est d'autre part fort inquiète des mesures prises qui ne peuvent que conduire, à l'égard des forêts, à une véritable dévastation et à une aggravation du problème de notre approvisionnement en bois.

L'assemblée a chargé ensuite son comité d'intervenir auprès des autorités fédérales afin d'examiner à nouveau le problème, en tenant compte des mesures indispensables à prendre en vue de la protection de nos forêts.

POUR EVITER LE CHOMAGE

Berne, 2 sept. : On sait que l'une des préoccupations des industriels et des autorités est d'obtenir, pour fournir du travail aux ouvriers, non pas des commandes avant tout, mais les matières premières qui permettent de les exécuter.

Or, pour prévenir le chômage, la Banque Nationale Suisse a décidé en principe de livrer un contingent mensuel d'or à l'Industrie du travail sur métal.

Les commandes seront soumises à un contrôleur qui examinera si elles correspondent bien aux besoins réels de l'entreprise.

Mais lorsque le chômage condamne certains ouvriers à l'inaction, ils ont la possibilité de trouver des occupations à la campagne où les travaux agricoles exigent une main d'oeuvre supplémentaire.

C'est ainsi qu'on vient de prendre connaissance du communiqué des autorités vaudoises chargés de classer les ouvriers auxiliaires affectés aux diverses entreprises du canton.

Depuis le début de l'année 1942, les autorités ont trouvé une occupation à 1.226 ouvriers pour une durée allant de quelques jours à quelques mois.

Les chiffres publiés sont deux fois supérieurs à ceux de l'an passé à pareille époque.

LE PLAN D'EXTENSION DES CULTURES

Zurich, 2 sept. : Le canton de Zurich qui devait procéder à la mise en valeur de 25.500 hectares pour l'étape 1941-42, du plan d'extension des cultures, est arrivé à mettre en culture 25.300 hectares de champs et de jardins potagers.

LA SUISSE ET LE MONDE

LE PHILHELLENISME DU PEUPLE SUISSE

L'«Atlantis» le grand quotidien de New York rend un nouvel hommage à la Suisse.

«Il est naturel qu'un peuple aussi sage, aussi pacifiste, aussi humanitaire que la Suisse ait fait preuve à travers les siècles du philhellénisme le plus pur et le plus désintéressé.

Bien avant la Révolution nationale de 1821, des gens de lettres, des négociants helvétes, collaborèrent étroitement avec les Grecs dans le but de préparer l'affranchissement de l'Hellade. Pendant toute la durée de la guerre de l'Indépendance, Genève, Berne et Lausanne furent les centres qui propagèrent à travers le monde les aspirations du peuple hellène en lutte pour reconquérir sa liberté.

A cette même époque plusieurs courageux et chevaleresques publicistes, professeurs et militaires quittèrent la Suisse et vinrent en Grèce dans l'intention de combattre pour la sainte cause.

Henri Fornezi, Miller et Eynard sont les noms de ceux auxquels l'Hellade a voué une éternelle reconnaissance. Par la courageuse activité qu'il déploya, par son héroïsme, Fornezi fut l'animateur des légions philhellènes qui luttèrent en Grèce.

Miller, lui, grâce à son extrême bon sens et à la subtilité de son jugement, fut celui qui sut aplanir, avec beaucoup de tact, les différends qui ne manquaient pas de surgir entre les chefs des clans.

Eynard, enfin, rendit d'inestimables services au jeune état hellène, en travaillant avec un dévouement admirable au redressement économique de ce pays, la guerre de l'Indépendance une fois terminée.

Par la suite les Grecs ont toujours trouvé en Suisse une chaleureuse sympathie et un intérêt réel pour tout effort tendant au rétablissement de leur pays.

Aujourd'hui, parmi toutes les nations européennes, la Suisse plus que tout autre, a compati aux terribles épreuves que traverse la Grèce. Elle ne s'est pas bornée seulement à s'apitoyer sur le martyre enduré par ce vaillant petit peuple. Elle a prodigué largement aux opprimés, aux affamés, aux malades un secours efficace, une aide précieuse.

La Croix-Rouge helvétique travaille avec un admirable dévouement à soulager la profonde misère qui existe en Grèce.

C'est Genève qui a organisé et donné à tous les Hellènes le moyen de communiquer avec leurs frères à l'étranger. Et ce sont des Suisses qui ont pris à coeur de surveiller la distribution de vivres envoyés à la Grèce par des pays amis et qui par leur médiation auprès des conquérants arrivent à alléger les souffrances des opprimés.

Hier encore il nous a été annoncé de Londres que la Société des Coopératives Suisses, si largement représentée par la nation helvétique, a mis à la disposition du Gouvernement National hellène la somme d'un million de francs suisses pour l'aide au peuple grec.

Cette donation généreuse couronne l'émouvante histoire du philhellénisme, dont a fait toujours preuve la noble république de Guillaume Tell.»

LA SEMAINE EN SUISSE

LES DIFFERENTS PROBLEMES A L'ORDRE DU JOUR

En cette fin d'été que les paysans s'accordent à trouver trop sèche, la vie politique en Suisse tourne encore au ralenti.

Pourtant on note déjà quelques signes avant-coureurs d'une reprise prochaine.

Déjà, au cours d'un scrutin populaire, dans le Canton de Soleure, les électeurs ont ratifié un programme d'améliorations foncières qui leur permettra de gagner quelques 1.800 hectares de terres cultivables.

Le parti conservateur du Valais, à la recherche d'un Conseiller d'Etat, en remplacement de M. de Chastonnet, à la tête du Département des Finances, vient de choisir M. Copeau, Administrateur de la Banque de St.-Moritz. C'est donc lui qui affrontera, dans le scrutin du 27 septembre, le candidat socialiste, M. Dellberg.

Bientôt le Conseil fédéral va se retrouver au complet pour aborder les nombreux problèmes en suspens. C'est au fond presque exclusivement de l'exécutif que dépendent nos destinées politiques et économiques puisqu'il se trouve en possession des Pleins Pouvoirs.

Cependant, dans trois semaines, les Chambres fédérales vont reprendre leur traditionnelle session d'automne que précéderont également les traditionnelles prises de contact des Commissions.

Tout cela va animer notre vie politique, languissante en cette fin de saison.

Les événements de la semaine écoulée doivent être recherchés en dehors du cadre des partis. C'est un phénomène général propre à notre époque, que ce déplacement du centre de gravité des intérêts.

Samedi, c'est la Fête centrale de la Société des Etudiants suisses, que le Conseiller fédéral Celio a choisi pour expliquer la mission humanitaire de la Suisse telle qu'il la conçoit.

Pour le Vice-Président du Conseil fédéral, la très forte attraction de la Suisse réside dans son action humanitaire. Ses beautés naturelles, son industrie, son activité, son histoire, ses institutions, sa ou ses cultures variées, ne suffiraient pas pour imposer notre pays aux autres nations. C'est comme berceau de la Croix-Rouge, comme lieu de réconfort et de paix, comme peuple s'abstenant de juger les autres peuples, mais s'efforçant de faire de sa patrie un exemple de solidarité intérieure que la Suisse peut prétendre au respect des autres peuples.

La clôture des 6es Championnats de l'armée, à Fribourg, a été l'occasion pour le Général Guisan de prononcer une allocution, où d'autres vertus nécessaires à la persistance de la nation, ont été évoquées.

S'adressant, en tant que Chef de l'Armée, aux Champions du Sport militaire, le Général a déclaré en substance:

L'armée a besoin pour assurer son entraînement maxima, de valeurs spirituelles comme de la valeur physique. «Il n'existe d'harmonie qu'entre un corps robuste, un esprit bien exercé et une âme bien trempée».

Il semble que cette harmonie soit nécessaire à un pays comme aux individus.

Les deux discours que la fin de semaine nous a fait entendre ne s'opposent pas.

Pour que la Suisse puisse continuer à être généreuse et humanitaire, il faut qu'elle soit libre, donc forte. En ces temps difficiles, afin d'assurer sa défense extérieure et sa cohésion intérieure, l'armée, fidèle au drapeau rouge à croix blanche, reste une de ses meilleures garanties. Grâce à elle, également, le drapeau à croix-rouge, né d'un pays qui ne s'abandonne pas, continue à flotter.

Mais comme le veulent les circonstances et les hautes préoccupations du moment, ce ne sont pas là les seules questions propres à hanter les esprits. Des soucis plus matériels exigent aussi l'attention des autorités.

Le problème du coût de la vie se rappelle chaque jour à notre souvenir.

Dans ce domaine, le prix du lait commence à revêtir une valeur de symbole. Il va de soi que si on y attache une telle importance c'est qu'une hausse sur ce produit entraînerait un relèvement du priz de bon nombre de produits agricoles et signifierait la victoire des producteurs sur les consommateurs.

Une opposition, que l'on ne saurait toutefois qualifier de conflit, se dessine de plus en plus nettement entre deux grands groupes de population qui sont les paysans, d'une part, et les habitants des villes, d'autre part.

Deux manifestes récents viennent le démontrer.

Réuni le 28 août à Berne, le grand Comité de l'Union suisse des paysans a pris diverses résolutions, mais principalement celle-ci: «Le Comité reste attaché à ses décisions précédentes relatives au prix des produits agricoles et demande l'autorisation immédiate de procéder à l'adaptation nécessaire des prix, de 2 centimes par kilo de lait, et d'environ 20 centimes pour chaque kilo de poids brut de bétail de boucherie».

A l'Assemblée de l'Union des Villes suisses, qui réunissait à Genève les représentants des autorités municipales, une résolution a été votée sur la proposition du Président de la ville de Berne. Voici ce que dit le texte en substance:

L'assemblée, très préoccupée de mettre le pays à l'abri de toute tension spéciale, se permet d'insister auprès des autorités fédérales sur la situation pénible qui découle de l'augmentation des prix pour nombreuses populations urbaines.

Elle prie les autorités de ne pas approuver de nouvelles augmentations de prix qui ne soient pas en fonction directe avec le prix de revient.

En considération du fait que les produits agricoles sont l'indice vital pour la formation des prix, l'assemblée prie la population rurale de se souvenir des sacrifices faits par toutes les classes de la population en vue du maintien de l'indépendance de la patrie commune et, dans l'intérêt de la paix sociale.

C'est pourquoi elle leur demande de ne pas formuler de nouvelles exigences quant aux prix, qui ne découlent pas de l'augmentation réelle, mais de vue seulement de la constitution des réserves.

Voilà les éléments du problème que seules les autorités fédérales devront déterminer: s'il faut avant tout accorder des augmentations de prix, ce qui risquerait d'amener une nouvelle hausse généralisée, et si cette adaptation est vraiment nécessaire comme le proclame l'Union suisse des paysans, ou s'il semble que le point de vue des représentants des villes soit juste, s'il ne faut admettre d'exigences qu'en cas d'une augmentation réelle des frais de production.

Il y a pour le Conseil fédéral, qui devra trancher le cas, une décision fort délicate et lourde de conséquences à arrêter.

Pour terminer, mentionnons brièvement que l'Association suisse pour l'aménagement des eaux, — le groupement des premiers intérêts suisses à l'exposition de la houille blanche helvétique, — vient d'examiner le refus des populations du Rheinwald de se déposséder de leur sol pour la construction d'un immense lac artificiel, en vue de la production d'énergie électrique.

Les spécialistes de la branche déclarent que toutes les possibilités économiques du pays doivent être mises à profit, même par des sacrifices moraux car dans un état démocratique les intérêts particuliers doivent céder le pas aux intérêts de la communauté.

On peut approuver ce point de vue. Mais le problème du Rheinwald le plus brûlant actuellement, consiste à savoir où se trouvent les intérêts supérieurs du pays, du côté d'une population qui reste attachée à sa terre ancestrale, ou du côté de la production de la force électrique à un prix un peu plus avantageux.

PIERRE BEGUIN.

La 1ère variété EGYPTIENNE de COTON à longue fibre

LE COTON MAARAD

Joint Finesse, Longueur et Résistance
Se file de 100'S à 160'S
Rivalise avec le Pima Américain et le Sakel Egyptien
Meilleur marché que le Sakel à grade égal

&

BAHTIM ABIAD

Le plus blanc des cotons égyptiens de fibre moyenne
Se vend comme Giza 7 à grade égal

La plus blanche des variétés EGYPTIENNES

Pour tous renseignements s'adresser à
LA SOCIETE ROYALE D'AGRICULTURE
B.P. 63, Le Caire, Egypte
ou
LA SOCIETE COTONNIERE MAARAD
B.P. 569, Alexandrie, Egypte.

COMPTOIR DES CIMENTS

Société Egyptienne de Ciments Portland Tourah et Helwan
Portland Cement Company
Siège Social: LE CAIRE, 21, Avenue Fouad 1er, Immeuble «La Genevoise»
B.P. 844, Téléphone 46025
Bureau: à ALEXANDRIE, Rue de la Poste No. 10
B.P. 397, Téléphone 21579

CIMENT PORTLAND ARTIFICIEL

Garanti conforme au *British Standard Specification for Portland Cement*, ainsi qu'aux spécifications du Gouvernement Egyptien.

"SUPERCRETE

Ciment à haute résistance et à durcissement rapide

SEAWATER CEMENT

Ciment Portland Artificiel spécialement fabriqué pour travaux exposés à l'attaque des eaux de mer et des eaux sulfatées.

PRODUCTION ANNUELLE: 600.000 TONNES

MISR SHIPPING S.A.E.

AMALGAMATING THE EGYPTIAN BRANCHES OF
COX & KINGS (Agents) Ltd.
Clearing & Forwarding — Transport — Storage — Insurance — Passage & Tourist Agents.
General Contractors.
General Agents for: Misr Airlines, Cunard White Star Line, Law Union & Rock Insurance Co. Ltd., London.
Head Office, Cairo: Rue Ibrahim Pacha, Tél. 46303, 45960.
Alerandria: 30, Rue Chérif Pacha, Tél. 25025, 26001.
Port-Said: Quay Sultan Hussein, Tél. 2921.
Agents & Correspondents all over the World.

DISQUES-GRAMOS-RADIOS

HIS MASTER'S VOICE

chez: **VOGEL & Co.**

LE CAIRE:
16, Sh. Adly Pacha
ALEXANDRIE:
28, Rue Chérif Pacha

A ALEXANDRIE

Parmi nos Sociétés...

Société Suisse de Secours d'Alexandrie

Nous venons de recevoir la lettre suivante que nous nous faisons un plaisir de publier à l'intention des Donateurs pour la Croix-Rouge Suisse en particulier et de la Colonie en général.

p. Société Suisse de Secours
R. KLAESI
Secrétaire

Bern, den 21. Juli 1942

An den
Schweizer-Hilfsverein in
Alexandrien,

Sehr geehrten Herr Praesident.
Sehr geehrte Herren,

Am 14. Juli 1942 bin ich in den Besitz Ihres Schreibens vom 9. Maerz dieses Jahres gelangt, in welchem Sie uns Ihre Ueberweisung von Schweizerfranken 580.20 *ankuendigen, die wir denn auch am 16. Juli per Check auf Bern von der Firma Paul Reinhart & Cie. in Winterthur erhalten haben.*

Laut Ihrem Brief betrifft dieser Betrag den Gegenwert Ihrer Sammlung, sowie den Jahresbeitrag von Fr. 100.— pro 1941 Ihrer Gesellschaft an das Schweiz. Rote Kreuz. Die Jahresbeitraege und Gaben, die das Schweiz. Rote Kreuz, ohne Unterbruch seit Jahrzehnten von Ihrer Gesellschaft erhalten hat, waren fuer uns von jeher sehr willkommene Zuwendungen die wir immer mit grosser Freude entgegengenommen haben. Heute, in der gegenwaertigen Lage, empfangen wir Ihre Unterstuetzung mit dem warmen Gefuehl der Dankbarkeit, dem sich aber zugleich auch unsere Sorge um unsere Landsleute in Aegypten beimischte. Ich moechte Ihnen daher zugleich mit unserem tiefempfundenen Danke fuer Ihre treue Verbundenheit mit dem Roten Kreuz den Wunsch aussprechen, dass die Schweizer-Kolonie in Alexandrien wohlbehalten durch die Haerten der gegenwaertigen Ereignisse durchkommen moege.

Mit vorzueglicher Hochachtung

DER ROTKREUZCHEFARTZ.
Remund, Oberst.

CHŒUR MIXTE

Un certain nombre de partitions des chœurs du «Tell» ne sont pas rentrées:

6 cahiers de soprano (les nos. 1. 2. 3. 8. 11. et 15).
6 cahiers de contralto (les nos. 3. 5. 6. 11. 17. et 18.)
3 cahiers de basse les (nos. 1. 7. et 11).
5 feuilles manuscrites du «Crépuscule».
5 ou 6 feuilles imprimées du «Chant des pâtres».

Toute cette musique appartient au Cercle, a coûté fort cher et ne saurait être remplacée dans les circonstances actuelles. Il serait dommage de ne pas pouvoir en disposer le jour où on voudrait la reprendre. Toutes les personnes qui ont participé au chant l'année passée ou cette année-ci, sont donc priées de bien vouloir explorer à fond tiroirs et casiers et de restituer ce qu'elles trouveront au Cercle, soit à Mohamed ou directement au

bibliothécaire,
qui leur en dit d'avance un grand merci.

Les réunions de Louveteaux ont repris le Vendredi de 4 h. p.m. à 6 h. p.m., à la plage de Rouchdi Pacha, Cabine No. 63.

L'uniforme n'est pas obligatoire.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Cheftaine Akéla: Téléphone 1073 R.

UN APPEL EN FAVEUR DE LA FONDATION D'UN GROUPE DE GYMNASTIQUE

Le groupe de gymnastes qui avait fait sa première exhibition à l'occasion du 1er Août avec tant de succès, serait très heureux de pouvoir élargir ses activités et invite les membres de la Société Suisse et les jeunes gens de la Colonie qui désireraient faire de la gymnastique, culture physique, exercices d'assouplissement, de se joindre à eux.

La première réunion aura lieu au Cercle Suisse à Chatby, Mercredi le 2 Septembre à 6 heures p.m., ayant pour but l'inscription des nouveaux adhérents ainsi que la fixation des jours et des horaires d'entraînement, etc.

Les personnes désirant s'inscrire et ne pouvant pas assister à la première réunion sont priées de se mettre en contact avec M. S. Wichser. Tél. R. 1178.

Ecole Suisse d'Alexandrie

L'Ecole Suisse d'Alexandrie cherche une institutrice pour son KINDERGARTEN et l'enseignement en 1ère année. Travail de 8 h. à midi. Prière d'adresser le plus tôt possible les candidatures au Comité de l'Ecole, B.P. 997.

AU CAIRE

Parmi nos Sociétés...

ECOLE SUISSE DU CAIRE

En Octobre prochain, l'Ecole Suisse du Caire commencera la 14e année de son activité.

Notre école a déjà formé de nombreux élèves qui, grâce à la qualité de son enseignement, ont toujours pu poursuivre leurs études en Suisse sans difficulté. Le programme comprend l'étude de deux de nos langues, le Français et l'Allemand, dont la connaissance est indispensable à quiconque veut participer à notre vie nationale, et qui sont nécessaires pour pouvoir continuer sans heurt les cours de nos écoles de Suisse. Pour le reste, le programme est celui du canton de Neuchâtel; les sujets de l'enseignement sont pourtant adaptés à nos besoins locaux. Malgré la difficulté des temps, les manuels ne cessent de nous parvenir de Suisse.

L'Ecole Suisse du Caire a été fondée dans l'intention d'aider nos compatriotes, domiciliés au Caire ou dans sa banlieue, à développer chez leurs enfants celles de nos qualités nationales que nous tenons à conserver, et qui leur ont été transmises dès leur âge le plus tendre autour du foyer familial. Aujourd'hui plus que jamais, elle demande à être comprise et appuyée dans la tâche qu'elle s'est donnée, et souhaite atteindre son but, qui est de pouvoir compter comme ses élèves tous les enfants Suisses du Caire en âge d'aller à l'école.

Cette année, elle comportera un Kindergarten qui reçoit les enfants à partir de cinq ans, et même avant cet âge dans certains cas particuliers.

Toute nouvelle inscription ainsi que toute demande de renseignements peuvent être adressées dès aujourd'hui à: M. le Président du Comité de l'Ecole Suisse, 5, Rue Hawayati, Le Caire.

Le Comité.

CERCLE SUISSE DU CAIRE

SAMEDI 5 SEPTEMBRE 1942.
dès 20 heures
SOIREE DE QUILLES
mit Handörgelete
im Bierchäller

CERCLE SUISSE DU CAIRE

DEMANDES D'ADMISSION

M. Guy H. Marcinhès de Genève. — Canton de Genève.
Parrains: MM. E. Eigenheer et P. Schuler.
Mlle Anne Toberer, de Montagny. s/Yverdon — Canton de Vaud.
Parrains: MM. H. Ferrier et E. Dusonchet.

Services Divins

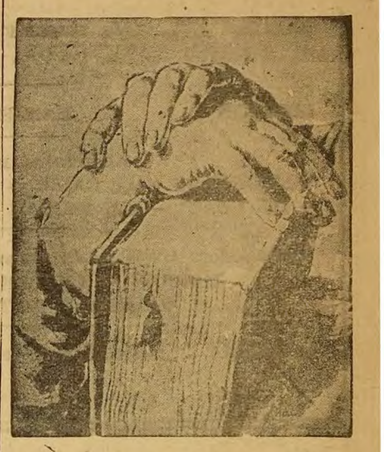

EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE
14, Rue de la Poste
(Tél. 24249).

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE
Culte du matin à 9 h. précises

Pour tout ce qui concerne l'Eglise, prière de s'adresser au pasteur Widmer, Tél. 24249 ou R. 1802.

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE
39, Avenue Fouad 1er

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE
10 h. — Culte: «QUE FAISONS-NOUS DES DONS DE DIEU?».

N.B. — Nos compatriotes sont rendus attentifs au fait qu'à l'occasion du Jeûne Fédéral, le Dimanche 20 SEPTEMBRE prochain, nous célébrerons deux cultes, à 9 h. en langue allemande, à 10 h. 30 en langue française, suivis l'un et l'autre d'un service de Sainte-Cène. Nous espérons les y voir nombreux et les prions de bien vouloir dès maintenant réserver la date.

NAISSANCE

M. et Mme H. Scheidegger ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur troisième fils:
RENE GILBERT
Nos plus sincères félicitations aux heureux parents et nos voeux les meilleurs au nouveau né, auquel nous souhaitons bonheur et santé.

NECROLOGIE

Nous avons appris avec une douloureuse surprise la mort survenue samedi après-midi à la Lanzerheide (Grisons) où il était en villégiature de M. le Prof. Gauchat, Professeur au Polytechnichum de Zurich.

M. le Professeur Gauchat qui fut également Recteur du Polytechnichum était un de nos savants philologues les plus connus et les plus estimés. Sa disparition est une perte pour la Suisse tout entière.

Nous nous associons bien sincèrement au deuil de sa famille et nous présentons en particulier à la fille du défunt Mme Dr. Rathgeb ainsi qu'à tous ceux que cette mort met en deuil, nos condoléances et nos regrets.

DONATIONS

Dons versés en faveur du «FONDS JACOT» à la mémoire de Mme Dr. M. Wyss - Muhlemann:
M. et Mme Th. Weidmann P.T. 100
M. et Mme H. Good » 100
M. et Mme J. Koblet » 100
M. et Mme C.L. Burckhardt » 200

en faveur de la «SOCIETE SUISSE DE SECOURS D'ALEXANDRIE:
Mme G. Sigg P.T. 100

Don versé en faveur du «FONDS JACOT» à la mémoire de Mme Schiess Pacha:
M. et Mme C. L. Burckhardt P.T. 200

Aux amis suisses du sport en Egypte

Ces conditions pour l'obtention de l'insigne suisse de sport ont été relevées sur le Journal «DER BUND» No. 216 du 11 Mai 1942.

Elles ont rencontré un vif intérêt auprès de bon nombre de membres de notre colonie. Samedi soir, au jeu de quilles, elles ont été beaucoup discutées et plusieurs des membres présents ont manifesté leur intention d'essayer de réaliser les conditions requises.

Pour la plupart des épreuves il sera sans doute indiqué d'attendre l'hiver, mais de celles du 4me groupe les Alexandrins ne pourrons choisir que, soit la nage, 50 m., soit la course à bicyclette, 1 km. Or, l'épreuve de la nage, 50 m. se ferait avec avantage maintenant, plutôt qu'en hiver. Le Comité du Club Nautique Suisse a bien voulu s'offrir de prêter son concours pour organiser cette épreuve. Tous ceux qui possèdent un permis d'aller en mer dans le port (Military Pass to enter the Docks Alexandria and proceed afloat) peuvent s'inscrire auprès de M. G. Meyer, Tél .28187, B.P. 997, Chef d'équipe du C.N.S. et s'il y a assez d'inscriptions l'épreuve de 50 m., nage libre, ou un entraînement pour cette épreuve, se fera lors de sorties en «MUTZ» dimanche le 6 septembre et dimanche le 13 septembre à 10 heures. Pour ceux qui n'ont pas le permis nécessaire, cette épreuve pourra être organisée sur une des plages de notre ville. Ils peuvent également s'inscrire auprès de M. G. Meyer, en mentionnant qu'ils ne possèdent pas le permis pour aller au port.

Nouvelles conditions pour l'obtention de l'insigne suisse du sport

GROUPE DES EPREUVES	Catégories d'âge 1. 18-20 ans	2. 21-32 ans	3. 33-40 ans	4 41-48 ans	5 49-55 ans	6. 56 ans et plus
1er GROUPE:						
1a. Course: 80 m.	11,4 sec	—	—	—	15 sec.	16 sec.
1. Course: 100 m.	—	13 sec.	14 sec.	16 sec.	—	—
2. Course: 400 m.	—	65 sec.	75 sec.	80 sec.	100 sec.	110 sec.
2me GROUPE:						
1. Saut en longuer avec	4,50 m.	4,90 m.	4,50 m.	3,80 m.	3 m.	2,80 m.
2. Saut en hauteur élan	1,20 m.	1,30 m.	1,25 m.	1,15 m.	1 m.	0,90 m.
3me GROUPE:						
1a. Lancement de boule 5 kgè	8,50 m.	—	—	—	8,50	7,50 m.
1. Lancement de boule 7 1/4	—	8 m.	7,50 m.	7,00 m.	6,50	5,90 m.
2. Lancement du disque 2 kg.	20 m.	24 m.	22 m.	20 m.	18 m.	16 m.
3. Lancement du javelot 800 gr.	25 m.	30 m.	27 m.	24 m.	20 m.	18 m.
4. Lancement de la pierre 15 kg. (gauche et droit ensemble)	8 m.	9 m.	8,50 m.	8,50 m.	8 m.	7,50 m.
4ème GROUPE:						
1. Nage Libre, eau calme 50 m.	1,15"	1.10"	1.25"	1.40"	1.50"	2.00"
2. Course en Ski	*épreuve No. 2 de la Fédération des Sociétés de Ski*					
3. Tir: Fusil	*300 m. 6 coups, cible de 5, 19 points, 6 touches, couché ou à genou,*					
PISTOLET	*50 m. 6 coups, cible P, 18 points, 5 touches*					
4. Gymnastique aux engins	*Conditions de la Fédération Fédérale de Gymnastique*					
5. Course à bicyclette 1 km.	1.50"	1.45"	1.50"	2.00"	2.00"	2.40"
6. Equitation	*Conditions de la Société pour le sport d'équitation*					
7. Aviron, eau calme, Skiff-Jole	*Conditions de la Fédération Suisse des Sociétés d'aviron.*					
5me GROUPE:						
1a. Marche 25 kg.	5,00 h.	—	—	—	5,00 h.	5,30 h.
1. Marche 35 km.	—	6,15 h.	6.30 h.	7.00 h.	7.30 h.	7.30 h.
2. Course 10 km.	—	55 min.	1.00 h.	1.15 h.	1.30 h.	7.30 h.
3a. Course en Ski 8 km.	45 min.	—	—	—	—	1.15 h.
3. Course en Ski 16 km.	—	1.30 h.	1.40 h.	1.50 h.	2.00	—
4. Course à bicyclette 80 km.	—	4.00 h.	4.30 h.	5.00 h.	5.30 h.	6.00 h.
5. Course à bicyclette 20 km.	50 min.	45 min.	50 min.	55 min.	1.00h.	1.05 h.
6. Aviron, Skiff-Jole	*Conditions de la Fédération Suisse des Sociétés d'aviron.*					
7. Nage, eau calme.	800/1000	800/1000	800/1000	800/1000	800/1000	800/1000

(Si la température de l'eau est plus basse que 17 C. la distance est réduite à 600 m.)

Une épreuve, au moins, de chaque groupe doit être accompli aux conditions indiquées.

On ne peut pas choisir le même genre d'épreuves dans les groupes 4 et 5 (p.e Ski et Ski, Aviron et Aviront, etc.).

On peut se représenter une fois dans la même année pour une épreuve en laquelle on a échoué à la première tentative.

Pour les catégories d'âge 4, 5 et 6 le certificat d'un médecin doit être présenté avec la demande d'admission aux épreuves.

SIC·VOS·NON·VOBIS·MELLIFICATIS·APES

MIEL PUR
ABADIEH
REINHART
El Hawaber Dakalieh
Représentant à Alexandrie:
M. SURBECK
Représentant au Caire :
M. SCHOTT

MONTRES
DE QUALITE
chez
O. DUSONCHET & FILS
2, Av. Fouad 1er, LE CAIRE
Maison suisse fondée en 1860

Préservez votre santé en buvant
Les Eaux Gaseuses
N. SPATHIS
Marque déposée
La boisson saine et rafraichissante par excellence

THE KING GEORGE
Cigarettes Manufactory
Specially hand made
sold by
GEORGE KYRIACOU
4, Boulevard de Ramleh
ALEXANDRIA-Egypt

SPECO Travaux Spéciaux de Construction
EMILE KLAUSER; Ing. Dipl. E.P.F.
LE CAIRE
32, Sharia Malaka Farida
Téléphone 59594, B.P. 719

BUREAU TECHNIQUE - ENTREPRISE - PROJETS - EXPERTISES

Travaux hydrauliques, fluviaux et maritimes
Fondations
Béton et Béton armé dans toutes leurs applications
Travaux de protection contre:
Infiltrations - Gaz et Liquides corrosifs - Chaleur - Son
Travaux au "Gunit" (projection de mortier à l'air comprimé)
Injections de ciment
Reconstructions et rénovations

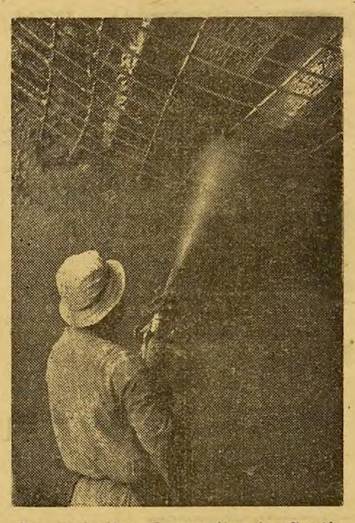

La projection du mortier à «Gunit»

HELVETIA-VIE
Cie. Suisse d'Assurance sur la Vie

Capital Actions F. S. 16 millions
Réserves mathématiques plus de F. S. 50 millions
Capitaux investis en Egypte plus de L.E. 200.000

Direction pour l'Orient:
39, rue Kasr el Nil
LE CAIRE

Agent général:
R. SEIDL
27, rue Chérif Pacha
ALEXANDRIE

HUILE LA FRANÇAISE
R. C. 965 Alex.

Quelques gouttes
de Lime Juice GROPPI
et votre verre d'eau devient
une boisson agréable et rafraîchissante
La bouteille de Lime Juice à P.T. 22
R.C. Caire No. 166.

BANQUE OTTOMANE

FONDÉE EN 1863

CAPITAL ... ... Lstg. 10.000.000 VERSE ... ... Lstg. 5.800.000
RESERVES . ... Lstg. 1.250.000

LONDRES MANCHESTER ISTANBUL

AGENCES EN EGYPTE:
ALEXANDRIE — LE CAIRE — MOUSKY — ISMAILIA—MINIEH — PORT-SAID — MANSOURAH — GENEIFA — PORT-TEWFIK.

Agences dans toutes les Principales villes de:
TURQUIE — CHYPRE — IRAK — IRAN
PALESTINE — TRANSJORDANIE.

La BANQUE OTTOMANE traite toutes sortes d'Opérations de Banque.

R.C. Alexandrie 143

The Tractor & Engineering Co. S. A. E.

(incorporating MOSSERI, CURIEL & Co.)

ALEXANDRIE: 7, Rue de la Gare du Caire
LE CAIRE: 140, Rue Emad el Din

AGENTS DES MAISONS:
MARSHALL, SONS & Co. (Successors) Ltd. Gainsborough.
INGERSOLL-RAND Co. Ltd. - Londres.
THE GENERAL ELECTRIC Co. Ltd. Londres.

CREDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1863.

AGENCES EN ÉGYPTE SOUS
L'ADMINISTRATION DU SIÈGE DE LONDRES
ALEXANDRIE - LE CAIRE-MOUSKY - PORT-SAID
R.C. 136 R.C. 2361 R.C. Canal 113

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
COFFRES-FORTS EN LOCATION AU CAIRE ET A PORT-SAID

FILATURE NATIONALE D'EGYPTE

S. A. E.
ALEXANDRIE (R.C. Alex. 99.)
Capital : Lstg. 800.000
R. C. Alex. 99

Filatures, Retorderie, Tissage, Blanchisserie; Teinturerie, Fil à Coudre
BUREAUX à KARMOUS: Téléphone 21399.
AGENCE au Caire 14, Rue Gawhar el Gaid (Mousky) Tél. 51884
R.C. Caire 984
COMPTOIR POUR LA VENTE DES FILES EGYPTIENS:
4, Rue Sultan el Sabeh, Hamzaoui. Téléphone 49470
R.C. Caire No. 10

MAGASINS DE VENTE A ALEXANDRIE :
14, Rue Chérif Pacha et 11, Rue Tewfick
ainsi que dans presque tous les quartiers de la ville.

Sociétés-Sœurs de la FILATURE NATIONALE D'EGYPTE:

SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE des INDUSTRIES TEXTILES S.A.E.	SOCIÉTÉ EGYPTIENNE de l'INDUSTRIE de BONNETERIE S.A.E.	SOCIÉTÉ EGYPTIENNE D'INDUSTRIE de TISSUS-ÉPONGES
Tél. 25904	Tél. 27493	
Usines à Moharrem Bey sur la rive gauche du Canal Mahmoudieh	Usines près du Pont de Moharrem Bey	Production spéciale des meilleurs TISSUS-EPONGES en Egypte
Capital L.E. 500.000	Capital: L.E. 100.000	
Tissage du coton, lin jute et soie. Blanchisserie, teinture et impression.	Tissage, Tricotage, Bonneterie, Blanchiment, Teinture de toute fibre textile.	
R.C. Alex. 128	R.C. Alex. 10259	R.C. Alex. 2709

NOMBRE TOTAL D'OUVRIERS EMPLOYES: 10.000

THE LAND BANK OF EGYPT

BANQUE FONCIERE D'EGYPTE
Société Anon. Egyptienne fondée par Décret Khédivial du 10/1/1905
Siège Social à ALEXANDRIE
CAPITAL £ 1.000.000 — RESERVES & PROVISIONS £ 805.000
Prêts sur Hypothèques à long ou court terme
Acquisition de créances hypothécaires
Acceptation de capitaux et dépôt avec ou sans intérêts

IONIAN BANK LIMITED

Fondée en 1839
Siège Social: 25/31, Moorgate, LONDRES E.C. 2
Capital autorisé : £ 1,000,000. Capital Souscrit et versé : £ 600,000
Fonds de Réserve: £ 75,000
Succursale en Egypte: 10, Rue Adib, ALEXANDRIE
Agences » » Benha, Beni-Suef, Damanhour, Fayoum, Mansourah, Minieh, Tantah, Zagazig.

Succursales et Agences en GRÈCE et à CHYPRE

Toutes opérations de Banque. Caisse d'Epargne.
R. C. No. 374 — Alexandrie.

DEWAR'S WHISKY

Essais et souvenirs

(Suite de la 1ère page).

Pour ne pas trahir ce style, il faudrait passer des heures sur une page. Je ne veux donner qu'un pressentiment de cette grâce, de cette mystique gentillsse. Mme Cécile Lauber nous a donné plusieurs récits étranges et séduisants, dont cette Stumme Natur, *dont j'ai parlé en 1939. Elle a écrit aussi beaucoup de nouvelles très douces et très lugubres, où le suicide se répète, à mon sens, un peu trop volontiers. Oserai-je dire que cette petite oeuvre me cause plus de plaisir que la plupart des livres qui la précèdent? Louée soit l'auteur, précisément en cette saison, de nous offrir des pages sereines.*

Oh! sans doute, nous assistons à la mort d'un spitz, qu'un camion vient d'écraser. Deux fois de suite, une chienne bien-aimée a mis bas une portée de bâtards, et la famille, déçue et attentive, essaie de distinguer, entre tous ces petits, ceux qui tiennent de la noblesse de leur mère, et de la roture d'un père inconnu. Comme j'ai revécu les suites déplorables du mariage trop précipité de ma chienne airedale, d'excellente maison genevoise, avec un chien de photographe de la banlieue. Quel malheur que les animaux soient de grands distraits, comme l'a constaté déjà Bergson!

Distraits, mais si attachés tout de même. Et c'est même l'alternance de leur fidélité et de leurs oublis qui nous lie à tant de bêtes, et qui captive Mme Cécile Lauber. Combien d'elles jouèrent un rôle dans sa vie!

Voilà un livre de souvenirs où il ne s'agit que de bêtes. Le cimetière qu'elle eut dans son jardin de naguère ne contient pas le quart des ossements des animaux qu'elle a observés, nourris, doucement éduqués, accueillis comme des fils prodigues; avec qui elle a conversé, chanté muettement à deux voix, comme avec le merle de son enfance.

Il n'y a pas ici que des oiseaux, des chats et des chiens. Je me rappelle une muraille où Cécile Lauber contemple des salamandres à la lueur des torches. Elles sont là, immobiles, bouche ouverte, comme voulant avaler le feu qui les inonde, et leurs yeux durs, en pierre précieuse, réfléchissent l'éclat de la flamme. Je me rappelle aussi des chèvres, sur la route du Gothard, aux temps de la diligence, qui s'effacent dans le brouillard, comme des bêtes d'un conte de sorcières. Pour chaque souvenir, pour chaque race de bête évoquée, Cécile Lauber s'évertue à trouver exactement les mots qui conviennent à leur allure, leur volume, leur voix ou leur silence. Certains rhéteurs du IIe ou du IIIe siècle s'essayaient à cela dans ce qu'on appelle l'écphrasis *(description), et tels auteurs de notre XVIIe, que feuillette Paul Valéry, pratiquaient le même exercice. Mais Cécile Lauber n'écrit pas cela pour exercer sa plume. La réussite de son livre vient de l'âme qu'elle a, et qui rend plus exquise son expérience des mots, son talent d'enchanteresse.*

Mme Cécile Lauber et Fritz Ernst ont été appelés à parler à Lausanne. Eh bien oui, ce sont deux écrivains faits pour être compris et admirés de nous, plus aisément que beaucoup d'autres dont je vous ai parlé.

CHARLY CLERC.

ECHOS

A PROPOS D'UNE RETRAITE

(Suite de la page 1)

Mais il se rattrappa. Le mode familier jure avec la charge d'authentifier des conventions «qui feront preuve contre toute personne; jusqu'à inscription de faux, des constatations qu'elles énoncent». Une certaine solennité est ici de rigueur. Il y excella, perpétuant la tradition des notaires à favoris du répertoire. Mais tels étaient le choix des termes dont il usait, le purisme de sa syntaxe et le balancement harmonieux de son discours telle enfin la perfection de sa diction, que passer un acte devant lui intimidait tout à la fois et enchantait. L'émotion religieuse, dès l'abord, s'emparait de vous. Mais ce mysticisme se sécularisait de l'élément profane que dispensent les quinquets. Les rites sacrés se fondaient en l'art dramatique. C'était du classique pur; on se croyait aux Français. Mais on ne faisait point ici qu'assister à la pièce. Acteur vous-même, il vous fallait, votre tour venu, et sur un signe du régisseur, monter sur le plateau. On luttait contre le trac, on se surveillait autant que faire se pouvait, soucieux de ne point compromettre l'homogénéité du jeu.

Quelle que fût l'affaire qui vous menât à son cabinet, qu'il s'agit d'un contrat à la grosse, d'une vente d'immeuble, d'une constitution d'hypothèque d'un transfert de garanties par novation ou, tout simplement, d'une légalisation de signature sur un acte sous seing privé, ou, plus simplement encore, d'un visa conférant date certaine, cérémonieux était l'accueil, et la tâche conduite selon la plus stricte étiquette.

On était introduit. Lèvre rase et masque froid, on l'eût volontiers pris pour un pasteur calviniste qui eût, enfant, joué au pied du monument de la Réforme dont s'orne, à Genève, le parc des Bastions. Impression fugace que supplantait celle d'un sobre raffinement. Le lustre d'une chevelure dont un léger frimas accentuait, aux tempes, la distinction, la coupe du veston et celle non moins parfaite du faux-col que rehaussait un noeud de cravate impeccable, le goût très sage qui présida au groupement des tonalités, à l'accord des nuances, impérieusement désignaient l'esthète de bonne compagnie, tout en faisant songer à un sociétaire à part entière. La tête légèrement infléchie sur l'épaule, pinçant les lèvres et bridant les yeux, un moment, par dessus ses lunettes, il dévisageait le visiteur. Le connaissait-il? Si tel était le cas, souriant avec componction, tendant une main courtoise, mondainement il l'invitait à prendre un siège et s'enquérait de sa santé. Était-ce un inconnu? Sa correction était de glace.

Cependant qu'on faisait antichambre, il avait parcouru l'acte soumis à son estampille, vérifié ses énonciations essentielles. Il n'en priait pas moins les comparants d'avoir pour agréable de lui exposer l'objet de leur démarche. Après quoi, de l'acte qui requérait son ministère il donnait lecture. Fi d'une articulation sans génie! Il lisait comme un auteur, en comité de réception, met en valeur les beautés du texte: feddans, kirats et sahmes prenaient dans sa bouche la noblesse des labours, gloire et prospérité de notre sol, et le prêt à intérêts se recommandait des lois augustes qui président à la fécondation.

Mais qu'était ceci? Il s'arrêtait, assurait son lorgnon. Avait-il mal lu? Il reprenait le passage, butait encore. Ses traits trahissaient la souffrance. Les comparants échangeaient un regard angoissé. Allait-il se sentir mal? Ce n'était heureusement qu'un barbarisme, un solécisme tout au plus. Faisant un effort, il passait outre, estoquant au passage, d'un trait acéré, la moins truosité.

C'était fait. Lecture était donnée. On avait le nihil obstat. *Alors il tendait la plume. Les paraphes au pied de l'acte se succédaient. On échangeait bruyamment le mabrouk, Indulgent, il laissait faire; débonnaire parfois, tournait un compliment. On s'inclinait, et c'était la bousculade du côté de la porte. Il regagnait son bureau. Aux suivants de ces messieurs! Si une trêve lui était accordée, il en profitait pour s'éjouir l'esprit en feuilletant d'un doigt artiste quelque belle édition ou telle brochure à l'usage des discophiles où le mélomane qu'il était faisait son choix — ou bien encore il baissait les paupières et, l'imagination battant de l'aide, il se transportait sur telle terrasse où se découvre le paysage électif: un lac d'azur que moire le sillon d'un bateau-mouche, le boqueteau d'un îlot consacré à Jean-Jacques, un jet d'eau, un pont lumineux, l'échine pelée du Salève, des pentes herbues où les arbres de l'Ariana, et des Eaux-Vives, jettent une verdeur plus soutenue, et, là-bas, tout au loin, dans la découpure des crêtes, le Mont Blanc, voilé par la brume, signe de beau temps.*

M. Fred Nourrisson a bien mérité de l'Institution qu'il a scrupuleusement servie. A l'heure où elle perd déjà elle-même sa personnalité, il n'y fera plus figure de vivant anachronisme. Il demeurera dans notre souvenir comme une de ses figures les plus attachantes.

IMPRIMERIE A. PROCACCIA, 30, Rue Salah El Dine — Tél. 22564

Le coin du Sourire

Les Américains sont très stricts, très sévères. Un prénom féminin autre que celui de sa femme chuchoté par le mari dans son sommeil, suffit pour que l'épouse outragée puisse demander et obtenir le divorce à son profit.

Donc, lorsqu'une nuit Jack Mutton, dans son rêve, murmura avec ravissement: «Carmen, Louise, Manon!», l'affaire semblait tourner mal pour lui, car sa femme l'avait entendu. Elle lui fit une scène le lendemain matin, mais Jack eut la présence d'esprit de lui dire:

— Ma chère amie, tu te trompes. Je n'ai pas rêvé de femmes, mais d'opéras que j'ai entendus récemment!

L'épouse s'en contenta. Jack jubilait, l'orage était écarté. Mais il éclata quelques jours plus tard. En rentrant, Jack trouva sa femme dans une colère bleue.

— Sais-tu, lui dit-elle, qu'un de tes «opéras» t'a demandé au téléphone, tout à l'heure?

PETITES ANNONCES

Excellent professeur de musique H. MUHLMANN donne des leçons d'accordéon chromatique et diatonique d'après le système suisse. Enseigne aussi d'autres instruments de musique.

S'adresser à M. H. MULMANN, Prof. de Musique, 14 Rue Abd el Dayem, (près gare Bab el Louk), Imm. Nacamouli, Téléph. 53017, LE CAIRE.

SAVOY PHARMACY
NORTON & Co
en face National Bank, LE CAIRE
Pharmacie de Confiance
Exécution soignée des Ordonnances
= Prix très modérés =

Macdonald's

Special Soda Water
Makes a Good
Drink Taste Better
MACDONALD'S MINERAL WATERS
3 Sharia Cattaoui, Tel. 59270, CAIRO.

Joseph FRIGIERI
BRITISH FIRM
6, St. Mark Street
ALEXANDRIA
R.C. 22061 Alex. Tél. 23337

IRONMONGERY AND GENERAL HARDWARE STORE

CARPENTER'S AND MECHANICAL TOOLS, GARDEN IMPLEMENTS.

YALE LOCKS AND PADLOCKS, etc., etc.

Etablissement d'Horticulture
FLOREAL
Maison Principale,
8, Rue Chérif Pacha
Succursale
10. Rue Fouad Ier
Tél. 27730.— Alexandrie

ABONNEMENTS
pour Plantes d'appartements
DÉCORATIONS
pour Fêtes et Mariages.
Fleurs, Corbeilles et Couronnes

IMPRIMERIE WAHBA
31, Rue Fouad 1er, 31
LE CAIRE
Tél. 57519. R.C. 23700

TOUTES SORTES D'IMPRIMES — REGISTRES — ENVELOPPES. — PAPETERIE RELIURE

CHRISTO CASSIMIS

LES CIGARETTES DES BONS FUMEURS
R.C. Alex. No. 18143

BARCLAYS BANK (DOMINION, COLONIAL AND OVERSEAS)

LONDON Offices:
29, Gracechurch Street, E.C. 3., Circus Place, London Wall, E.C. 2.
Oceanic House, 1, Cockspur Street, SW. 1.

CAPITAL SUBSCRIBED £6,975,500 — Capital Paid Up £4,975,500
Reserve Fund £ 2,600,000
C. R. Alexandria No. 92
OVER 500 BRANCHES (
Egypt, Sudan, Palestine, Cyprus, Eritrea, Ethiopia, Union of South Africa, Rhodesia, Kenya, Uganda, Tanganyika, Portuguese East Africa, Nyasaland, South West Africa, British West Africa, British Guiana, Mauritius, Liverpool, Manchester, Gibraltar, Malta and New York.

HEAD OFFICE: 54, LOMBARD STREET, LONDON, E.C. 3.

BARCLAYS BANK (Canada), Montreal and Toronto.

The Bank acts as Correspondent for Home, Colonial and Foreign Banks.
AFFILIATED TO BARCLAYS BANK Ltd. (TOTAL RESOURCES EXCEED Lstg. 500,000,000)

Société Commerciale Belgo-Egyptienne

Société Anonyme Egyptienne
Ancienne Maison J. GHYSELEN

ALEXANDRIE, 4, Rue Chériff Pacha
B.P. 654
Téléphones : Privé-M. J. Ghyselen 22520 / Direction ..... 29151 / Reg. Com. 36 Bureau..... 22525 / Quais charbons 26163

Succursale au Caire : 18, Rue Adly Pacha — B.P. 127 — Tél. 59626 Reg. Comm. 936

Charbons, Engrais Chimiques, Dédouanages, Transports, Représentations Commerciales et Industrielles.

Agents et Distributeurs en Egypte du
CENTRAAL STIKSTOF VERKOOPBUREAU
LA HAYE (HOLLANDE)
(Sulfate d'Ammoniaque, Nitrate de Chaux, etc.)

S. A. E. "PHAROS"

Capital entièrement versé L.E. 25.000
R.C. No. 171 Alex.

Siège: ALEXANDRIE, 4, Boulevard Saad Zaghloul
Succursales: LE CAIRE — PORT-SAID — SUEZ.

Déménagements Locaux par Fourgons Capitonnés
Emballages de Mobilier en Caisses et en Cadres (Liftvans)
Forfaits de Transport pour et de toutes les principales villes du monde
Dédouanements — Transits — Expéditions — Assurances

Banque Belge et Internationale en Egypte

Société Anonyme Egyptienne
Autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929

R.C. Caire No 39 — R.C. Alex. No 692

Capital souscrit... ... ... L.E. 1.000.000
Capital versé... ... ... L.E. 500.000

Siège Social au Caire: 45, Rue Kasr El Nil
Siège à Alexandrie: 10, Rue de Stamboul

« Traite toutes opérations de Banque »

LES MALADIES CONTAGIEUSES
sont ordinairement transmises par les insectes.
Prenez vos précautions, détruisez les mouches, moustiques, puces, cafards, etc. en employant l'Insecticide.
RAMTOX
Pour vous préserver des piqûres des insectes et des brûlures du soleil employez le
SUN TAN OIL « VICTORY »
Pour détruire les insectes sur les plantes de votre jardin et du potager pulvérisez avec du
GOLDEN 90
Tous ces produits sont offerts par la
Société du Naphte S.A.
A. I. MANTACHEFF & CIE.

Chauffez-vous et faites votre cuisine au gaz

CHAUFFE-BAIN depuis P.T. 1200
1er versement P.T. 210, et 11 mensualités de P.T. 90
CUISINE AVEC FOUR depuis P.T. 730
1er versement P.T. 125, et 11 mensualités de P.T. 55

LEBON & Cie.
Rue Sidi Metwalli No. 14 — ALEXANDRIE

Comptoir National d'Escompte de Paris

AGENCES EN EGYPTE
dépendant exclusivement de l'administration de leur Siège de Londres
ALEXANDRIE — LE CAIRE — PORT-SAID
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE
LOCATION DE COFFRES-FORTS
A DES CONDITIONS AVANTAGEUSES

KING DAVID HOTEL
JERUSALEM

L'Hôtel le plus luxueux en Orient construit en 1930
200 Chambres, 100 Salles de bain
LE PLUS GRAND CONFORT A DES PRIX MODÉRÉS
OUVERT TOUTE L'ANNÉE